

**Retour sur 2016
& perspectives sur 2017
et les années futures**

**DOSSIER DE PRESSE
JUILLET 2017**



SOMMAIRE

1

Retour sur l'année 2016 ————— **p.3 à p.5**

- L'analyse de Louis Pelaez, Président-Directeur Général
- 2016 en chiffres clés
- Regards croisés de François Gindre, Directeur et Didier Copy, Directeur Financier

2

2016-2017 en actualités ————— **p.6 à p.11**

- Retour sur les temps forts de l'année 2016
- Focus sur un projet d'envergure : le parc Saint-Antoine avec Didier Vallier, Directeur Technique.
- Focus sur les nouvelles mobilités : auto partage avec Citiz LPA, scooters électriques avec François Gindre, Directeur
- Regards sur les événements liés à la culture et l'art dans les parkings

3

LPA, une culture de l'innovation au service de l'Homme ————— **p.12 à p.21**

- Cultiver l'innovation au bénéfice de l'Homme et du Citoyen par Louis Pelaez, Président-Directeur Général
- L'innovation, une longue histoire, une culture partagée
- Logistique urbaine, appli mobile, l'innovation en projets concrets
- Lab LPA, un outil au service de la mobilité au sein de la Métropole Lyonnaise
- LPA lance son appel à projets à destination des start-up

L'ANALYSE DE LOUIS PELAEZ, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



2016 et les premiers mois de l'année ont été riches pour LPA, tant sur le plan de la mobilité, des projets que de l'intégration de l'art et de la culture dans les parcs de stationnement, que souhaitez-vous en retenir ?

En effet, 2016 a été riche en événements et plusieurs nouveautés ont vu le jour. Je peux citer par exemple le lancement du service de scooters électriques, l'installation de totems interactifs dans nos parcs et également le lancement d'un nouveau lieu d'exposition pérenne, au parc République : La Place de l'Art. Le rapport d'activités retrace bien cette créativité de notre entreprise.

Ce bouillonnement, dans des domaines variés, est l'illustration que LPA ne cesse d'innover pour répondre aux enjeux de la collectivité en termes de mobilité, de logistique urbaine, d'accueil et de services rendus au profit du développement urbain et de la qualité de vie en ville. C'est une vision essentielle pour moi, mais aussi pour tous les collaborateurs de l'entreprise.

Les bons résultats de LPA pour 2016 permettent aujourd'hui de réfléchir à de nouveaux projets, pouvez-vous nous en dire plus ?

LPA enregistre effectivement de bons résultats grâce au développement de ses activités et à la continuité de sa bonne gestion et ce depuis de nombreuses années.

Ces ressources nous permettent donc aujourd'hui de conjuguer à la fois la poursuite des activités courantes et l'investissement dans l'innovation. LPA a lancé une application mobile LPA Parking, destinée à faciliter le parcours de ses clients. LPA développe un nouveau service de stationnement mutualisé LPA&Co, en proposant de mettre en relation l'offre de stationnement disponible dans les parcs privés et la demande des automobilistes en recherche de places de parking. Et nous ouvrons une voie nouvelle cette année avec la création du Lab LPA qui sera un lieu de partage et d'expérimentation pour les start-up et les jeunes entreprises innovantes.

« Nous ouvrons une voie nouvelle
cette année avec la création du Lab
LPA qui sera un lieu de partage et
d'expérimentation pour les start-up et
les jeunes entreprises. »

RETOUR SUR L'ANNÉE 2016

4

2016 EN CHIFFRES-CLÉS

Chiffre d'affaires



59,2 M€

pour 56,3 M€ en 2015
(+2,9 M€ soit +5%)

Résultat net



5,9 M€

pour 3,8 M€ en 2015
(+2,1 M€ soit +55%)

Investissements et en-cours



13,6 M€

concernent les parcs en construction
(9,7 M€ pour le parc St Antoine)
et les investissements de renouvellement (2,9 M€).

Salariés



170

Quelle utilisation la société LPA a-t-elle fait d'un euro de chiffre d'affaires réalisé en 2016 ?

0,22 €

Redevances

0,10 €

Résultat net

0,18 €

Frais de personnel

0,04 €

Impôts et Taxes

0,07 €

IS, participation,
résultat exceptionnel

0,18 €

Achats et services
extérieurs

0,03 €

Résultat financier

0,18 €

Dotation aux amortissements
et gros entretiens



32

Parcs gérés



21 138

Places en parcs
de stationnement



6 676 000

passages pour 6 571 000
passages en 2015 (+105 000
passages soit +1,6%).



1 781

Horodateurs



39 570

places de stationnement
sur voirie (+ 883 places)



En 2016, LPA gère au total 60 708 places en métropole lyonnaise



102

voitures Citiz

41

stations dans 4 villes
de la Métropole et
Villefranche-sur-Saône



10

scooters
électriques

2

Espaces de Logistique Urbaine

REGARDS CROISÉS

5

FRANÇOIS GINDRE, DIRECTEUR DE LPA

Les résultats de LPA pour 2016 sont très positifs avec un chiffre d'affaires en hausse de 5 %. Comment cela se concrétise-t-il au quotidien dans les missions de LPA ?

« LPA est une entreprise qui fonctionne sur des cycles économiques très longs : la plupart de nos contrats de concession ont une durée de 30 ans. Les résultats particulièrement bons de ces dernières années traduisent l'avancement d'une partie de ces contrats. Ils nous permettront, à travers les réserves constituées et lorsque ces contrats arriveront à échéance, de lancer de nouveaux investissements pour poursuivre le développement de l'entreprise. En revanche, nous veillons à ne pas être grisés au quotidien par ces chiffres très positifs. Par ailleurs, les bons résultats d'aujourd'hui permettent à LPA de financer des innovations notamment par le développement de services de mobilité individuelle tels que Citiz ou les scooters électriques. »

& DIDIER COPY, DIRECTEUR FINANCIER

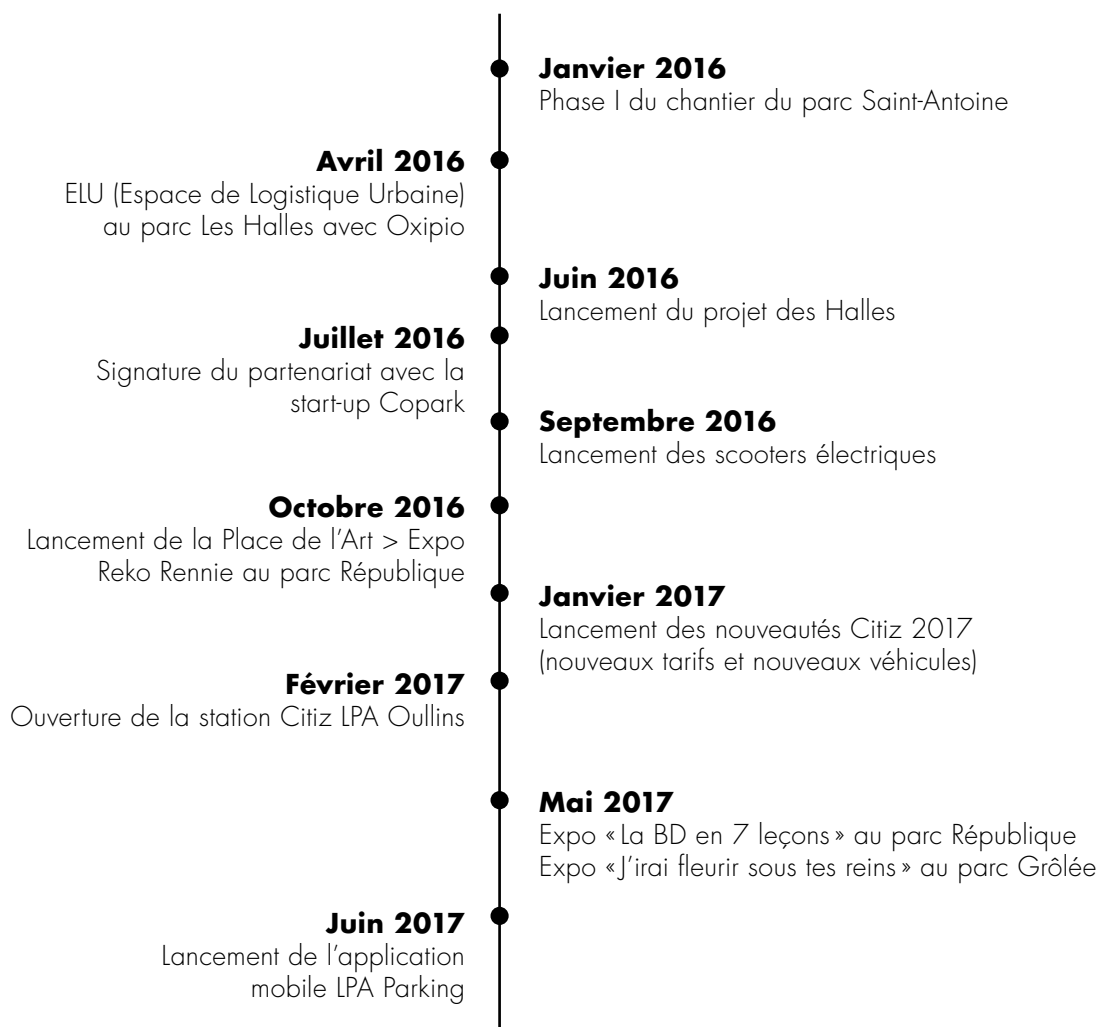
Avec un résultat net de 5,9 M€ et une capacité d'autofinancement de 15,2M€, LPA affiche une belle santé financière. Quelle est aujourd'hui la part dédiée à l'investissement ?

« Les résultats bénéficiaires passés et présents ont essentiellement été portés en réserves. L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017 a décidé de ne verser que 400k € de dividendes, dont 62 % reviennent aux collectivités actionnaires. Contrairement aux opérateurs purement privés, le choix des actionnaires est de maintenir les ressources dans l'entreprise plutôt que verser des dividendes. A l'issue de cette opération les réserves constituées sont de 33M€. Comme par le passé, ces réserves permettront de faire face aux éventuels résultats déficitaires futurs, notamment liés aux orientations stratégiques actuelles. Au milieu des années 90 les réserves constituées ont permis à LPA d'affronter les déficits constatés à cette époque, il en a été de même en 2008 suite à une vague de construction importante (PI St Exupéry, Tony Garnier, Morand, Fosse aux Ours etc.). Il faut noter aussi que la dette résiduelle de cette époque ne représente plus, aujourd'hui, que 4 années de capacité d'autofinancement (CAF) de 2016, ce qui est très faible. LPA fait le choix d'optimiser l'utilisation de sa CAF notamment en l'orientant vers les opérations d'investissement comme actuellement le parc St Antoine, dont 25M€ sont d'ores et déjà totalement autofinancés. »

2016-2017 EN ACTUALITÉS

6

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS



FOCUS SUR UN PROJET D'ENVERGURE : LE PARC SAINT-ANTOINE

D'ici 2019-2020, dans le cadre du projet de requalification des berges, les quais de Saône vont entièrement se transformer pour devenir un vaste espace public de promenade en plein cœur de la Métropole. Ce projet nommé « Terrasses de la Presqu'île » a nécessité de repenser les espaces et notamment le parc Saint-Antoine, situé quai Saint-Antoine et quai de la Pêcherie. Les équipes de LPA ont été chargées de la construction de ce nouveau parc, construit sous le quai et la place d'Albon, qui se fondera dans ce nouvel espace paysagé.

Afin d'anticiper les crues fréquentes de la Saône, le futur parc Saint Antoine a été construit selon les mêmes techniques que le parc LPA Saint-Georges. Il sera étanche grâce à une enceinte périmétrique constituée d'une paroi moulée ancrée

dans le granit et d'une dalle de couverture avec une étanchéité. Des accès véhicules et piétons ainsi que des grilles de ventilation seront situés au niveau de la surface du quai haut ; soit à plus d'un mètre au-dessus du niveau de la crue centennale.

Par ailleurs, pour répondre aux attentes et aux besoins des visiteurs, le parc sera doté de nombreux services (autopartage Citiz LPA, emplacements pour recharge de véhicules électriques, parking 2 roues et espace vélos) ainsi qu'un espace services accueillant notamment une activité de type « conciergerie de quartier », un espace d'exposition, des services liés à la mobilité douce...

CHIFFRES CLÉS

5	800	1	20	160	1	2019
niveaux enterrés	places de parking	station Citiz LPA	emplacements véhicules électriques	places 2 roues (vélos et motos)	pôle multi-services	mise en service

INTERVIEW DE DIDIER VALLIER, DIRECTEUR TECHNIQUE LPA.

Le parc Saint-Antoine s'inscrit dans le projet métropolitain des Rives de Saône. Où en sommes-nous et quelles sont les prochaines étapes du chantier ?

« La première phase des travaux consistant à réaliser la première moitié de la dalle supérieure du parc, côté immeubles, vient de s'achever. Depuis le 29 juin dernier nous avons laissé la place aux divers concessionnaires de réseaux (RTE, GRDF, service de l'eau) et ce, jusqu'à fin novembre 2017. A partir de cette date, la société EIFFAGE réalisera la chaussée provisoire du quai Saint Antoine, afin de basculer la circulation au pied des immeubles fin décembre 2017.

Dès janvier 2018, l'entreprise entamera la phase 2 de la construction, avec les travaux préparatoires au 1^{er} trimestre 2018, puis la réalisation des parois moulées au 2^e trimestre et ensuite les travaux de terrassement et de génie civil à partir du 3^e trimestre.

La livraison prévisionnelle du parc est fixée au deuxième semestre 2019. »

Ce projet a nécessité certaines innovations, pouvez-vous nous en dire plus ?

« Vu la proximité des bâtiments avoisinants et la qualité hétérogène du terrain, des moyens de surveillance innovants ont été utilisés durant la première phase des travaux : 2 appareils de topographie automatique ont été déployés afin de mesurer 24/24 les mouvements des structures environnantes. Ils ont été complétés par une installation automatisée de mesures de vibration. C'est la première fois que LPA utilise ces technologies sur l'un de ses chantiers. »

2016-2017 EN ACTUALITÉS

FOCUS SUR LES NOUVELLES MOBILITÉS

Répondre aux attentes nouvelles des habitants de la Métropole lyonnaise, anticiper les besoins, accompagner les évolutions des comportements, rechercher constamment de nouvelles solutions de mobilité... autant d'enjeux majeurs auxquels LPA souhaite trouver des solutions concrètes.

Par son statut d'entreprise publique locale, LPA se donne les moyens humains et financiers pour lancer des expérimentations, prendre le temps de l'analyse et de la remise en question et proposer des services adaptés aux citoyens. L'année 2016 a permis de démontrer que l'autopartage porté par Citiz LPA avait trouvé son public et avait des ambitions fortes de développement dans les années à venir. Elle est aussi celle qui a vu le lancement d'un service de location de scooters électriques.

CITIZ LPA, LA DYNAMIQUE DE L'AUTOPARTAGE

Membre du réseau national Citiz présent dans plus de 80 villes en France, Citiz LPA est le service d'autopartage en Métropole lyonnaise et à Villefranche-sur-Saône qui s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Avec 1 700 cartes d'utilisateurs en 2016 (+24 % en un an), 21 700 locations (+7 %) et 41 stations, cette offre d'autopartage montre qu'elle est aujourd'hui un maillon dynamique et indispensable à la stratégie de mobilité portée par LPA.

Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients, Citiz LPA s'est renforcé au début de l'année 2017 avec une nouvelle station à Oullins et cinq nouveaux véhicules adaptés à tous les usages, privés comme professionnels.

De plus, deux innovations sont mises en place depuis le début 2017 pour une meilleure expérience d'utilisation par les clients :

- de nouveaux arceaux de stationnement (Saxe-Gambetta, Gorge de Loup, Bachut, Albert Thomas et Part-Dieu Lac)
- l'amélioration des fonctionnalités de l'application (état des lieux et envoi de photos directement au service)

Autre nouveauté 2017, Citiz LPA a dévoilé en début d'année une nouvelle grille de tarifs permettant de mieux répondre à la diversité de sa clientèle et de faciliter l'interopérabilité avec les autres villes du réseau Citiz. Cette évolution tarifaire permet également à une majorité de clients de bénéficier d'une baisse globale des tarifs d'utilisation avec un prix kilométrique unique de 0,35 €/km pour les catégories S, M et L.

CHIFFRES CLÉS

2016



1 700 cartes
d'utilisateurs
(+ 24 % en un an)



21 700 locations



60 km parcourus sur 8h de
réservation en moyenne

2017

42

stations



107 voitures en autopartage
dans la Métropole lyonnaise
et à Villefranche-sur-Saône



4 catégories de voitures
adaptées à chaque trajet, de la
petite citadine à la 9 places



LPA SCOOTERS

Toujours portée par la volonté de s'investir dans l'offre de mobilité urbaine individuelle, LPA a souhaité tester une nouvelle forme de déplacements doux à Lyon avec le lancement, en septembre 2016, d'un service de location de scooters électriques. 10 scooters de 50 cc en libre-service ont été mis à disposition dans 3 parcs LPA (Terreaux, Gare Part-Dieu et Les Halles). Afin d'étoffer la couverture géographique des scooters sur l'ensemble de la ville, ce sont 2 nouvelles stations qui viennent aujourd'hui compléter l'offre : Cordeliers (Lyon 2) et Berthelot (Lyon 7). Rendez-vous en 2018 pour un retour sur expériences !

CHIFFRES CLÉS



10 scooters
électriques



50 km
d'autonomie



20 ans âge
minimum requis



5 stations



5€ TTC / heure



Les nouvelles mobilités par François Gindre, Directeur

« Pour nous, l'autopartage n'est pas un simple axe de diversification. Son premier objectif est, dans notre vision de la mobilité, de permettre aux habitants et aux professionnels d'accéder à la démotorisation tout en gardant la possibilité de recourir à une voiture dans les cas où c'est nécessaire. C'est donc, d'abord et avant tout, un outil puissant de promotion de la multimodalité, vu comme une alternative au tout-automobile. Ces nouvelles mobilités s'inscrivent logiquement dans la vision de LPA de réfléchir à la ville et aux déplacements de demain. Notre position d'acteur de la Métropole nous impose d'améliorer sans cesse notre offre auprès des lyonnais et des visiteurs en répondant aux mieux à leurs attentes. Ainsi, en 2017, nous avons agrandi notre parc de véhicules Citiz, ouvert une nouvelle station à Oullins ou encore décidé d'ouvrir deux nouvelles stations de scooters électrique. »

REGARDS SUR LES ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA CULTURE ET L'ART DANS LES PARKINGS

L'Art a une place importante dans les parcs de stationnement et les projets portés par LPA. Depuis plus de 20 ans, la SEM a engagé cette démarche unique en France d'association d'architectes, d'artistes dès la conception d'un projet de parc. Lyon présente ainsi un « musée souterrain » qui allie esthétique, curiosité et qui immerge les visiteurs dans une autre perception de ces espaces particuliers.

Pour prolonger cette approche artistique, LPA a souhaité créer en 2016 la Place de l'Art, un lieu spécifique dédié à des expositions temporaires en partenariat avec des institutions culturelles de la métropole, au sein du parc République. Après avoir accueilli Reko Rennie en lien avec le MAC Lyon en octobre 2016, le lieu accueille, depuis mai 2017, Jérôme Jouvray et sa « BD en 7 leçons » dans le cadre d'un partenariat initié avec le Musée de l'impression et de la communication graphique de Lyon.

Par ailleurs, toujours dans cet esprit de qualité des espaces et de convivialité, LPA a souhaité rendre plus attractif le parc Grolée dont elle a en charge l'exploitation. C'est ainsi qu'une œuvre murale a été réalisée au printemps 2017 par Laure Mary-Couégnias, jeune artiste lyonnaise.

Cette nouvelle impulsion devrait être déclinée, dès cet automne, en partenariat avec la Biennale d'Art Contemporain, au parc Fosse aux Ours.



© Jérôme Jouvray

REKO RENNIE, EXPOSITION « REKO RENNIE WAS HERE », PARC RÉPUBLIQUE, AUTOMNE 2016

« L'œuvre que j'ai produit pour le parc République permettait de laisser des traces de mon histoire à Lyon et de partager des connexions. Je crois que les œuvres d'art dans un espace public laissent toujours une empreinte. C'est très important que le public ait un accès facile à l'art. Il peut transmettre beaucoup de choses et ce que j'aime dans l'art public, c'est qu'il est gratuit pour tous, quelle que soit la classe sociale à laquelle vous appartenez, tout le monde peut en profiter et se faire sa propre expérience. Avoir l'opportunité de travailler dans ce parc LPA République et d'y installer une de mes œuvres était quelque chose de très intéressant. »

JÉRÔME JOUVRAY, AUTEUR DE BANDE DESSINÉE, EXPOSITION « LA BD EN 7 LEÇONS », PARC RÉPUBLIQUE JUSQU'EN OCTOBRE 2017

« Lorsqu'on m'a proposé d'investir avec mes dessins un parking souterrain, j'avoue avoir été assez déconcerté... Un lieu de passage n'était pas, dans mon esprit, propice à capter l'attention des gens. Et pourtant, très vite, l'idée de profiter de chaque bout de mur, des ascenseurs, des balustrades, de la rampe d'un escalier mécanique, et j'en passe, le tout avec une grande liberté de ton, est devenue vite séduisante. On m'offrait des mètres carrés de surfaces pour y présenter mon personnage amusant et décalé de professeur de bande dessinée et dévoiler à la face du monde mes quatre vérités à propos des règles essentielles du neuvième art ! Cette exposition, avec son petit côté grand guignol mélangé à une crise d'ego assumée, est aussi pour moi l'occasion de m'amuser avec des formats et des surfaces inhabituelles pour un auteur de bande dessinée, le tout dans un espace public ouvert 24h/24. C'est saugrenu, inattendu, curieux et amusant. Il était donc indispensable, pour moi, d'accepter une telle proposition. »

LAURE MARY-COUÉGNIAS, EXPOSITION « J'IRAI FLEURIR SOUS TES REINS », PARC GRÔLÉE, PRINTEMPS 2017

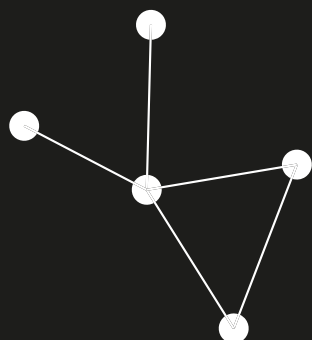
« J'ai voulu donner au parc Grôlée une nouvelle identité et proposer une déambulation colorée par étage qui permet de mieux identifier chaque palier d'ascenseur. La couleur aide à gommer l'ambiance anxiogène des parkings, qui pour moi sont des lieux de fantasmes. Ma peinture invite à la sensualité. »



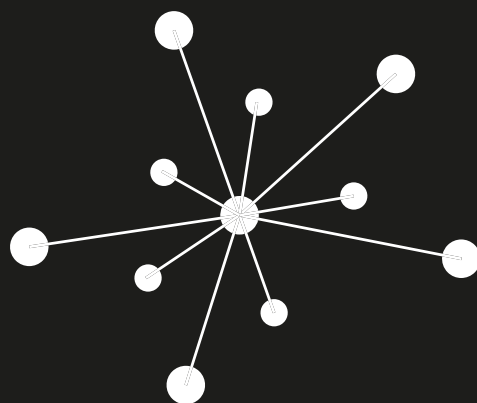
© Reko Rennie



© Laure Mary-Couégnias



LPA, UNE CULTURE
DE L'INNOVATION
AU SERVICE
DE L'HOMME



L'INNOVATION, UNE LONGUE HISTOIRE ET UNE CULTURE PARTAGÉE

13

Depuis sa création, l'innovation chez LPA se retrouve partout tant en matière d'innovations techniques et technologiques du mode constructif de ses parcs qu'en matière de services proposés à ses clients avec le développement de mobilités vertueuses : autopartage Citiz, espaces de logistique urbaine, scooters électriques.... Mais aussi avec l'intégration de l'Art dans les parcs au coeur de la Cité.

RETOUR SUR PRÈS DE 50 ANS D'INNOVATION...

1969

Création de LPA, la première société d'économie mixte de stationnement et de gestion en France.



1975

Le premier système d'encaissement électronique dans un parking est créé par LPA au centre commercial Part-Dieu.



1980

LPA met en service un système de gestion centralisé des abonnements. Cette innovation marque l'introduction de l'informatique pour la gestion des 8 parcs de LPA et de ses 3 370 abonnés de l'époque.

1990

Lancement de la démarche de conceptualisation des nouveaux parcs à construire : art, architecture, design.



1991

Lancement du PIAF (horodateur individuel à carte) pour le stationnement sur voirie.



1992

Installation des premières bornes de recharge pour les véhicules électriques au parc Bourse.

1994

Mise en service du premier système de télégestion entre les parcs Cordeliers, Terreaux, Hôtel de Ville et Bourse.



1996

LPA reçoit le trophée du plus beau parc de stationnement d'Europe pour le parc Célestins, remis par l'European Parking Association.



1997

Installation d'espaces de stationnement pour les vélos dans la quasi-totalité des parcs de LPA (arceaux à accès libre). Mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans tous les parcs de LPA.

1998

Création de l'abonnement « Domicile » pour accompagner le 1er PDU de l'agglomération.



2002

Création d'une zone moto avec bornes d'accès au parc Terreaux. Création d'un service de location de vélos dans les parcs Terreaux, République et Gare Part-Dieu (exploitation jusqu'en 2006).



2007

LPA reçoit un « Parko d'Or » dans la catégorie « actions en faveur de l'intermodalité » pour son service Abonné LPA/abonné Vélo.v.



2008

LPA lance son service d'autopartage « Autolib' » (devenu Citiz en 2015).

2012

Inauguration du 1^{er} Espace de Logistique Urbaine du centre-ville au parc des Cordeliers.

2013

Création de l'Espace Services Mobilité au parc Cordeliers (Boutique LPA).

2014

Création des Espaces Sécurisés Vélos dans la majorité des parcs LPA, avec des services associés comme des casiers et la recharge pour les vélos électriques.



2015

Formation de tous les agents d'exploitation à l'accueil des touristes et mise en place de la vente de la Lyon City Card dans les parcs de stationnement.



2016

Création du service LPA Scooters en libre-service dans les parcs Terreaux, Les Halles et Gare Part-Dieu.



2017

Lancement du Lab LPA et de l'appel à projets à destination des start-up. Lancement de l'application mobile LPA Parking.

CULTIVER L'INNOVATION AU BÉNÉFICE DE L'HOMME ET DU CITOYEN PAR LOUIS PELAEZ, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'innovation, une longue histoire au sein de LPA...

C'est une histoire mais aussi une réelle culture qui a traversé les décennies et mobilise équipes et partenaires de Lyon Parc Auto depuis près de 50 ans. En effet, depuis sa création, LPA s'est construit sur une culture d'innovation « globale » : innovation technique et technologique dans la conception et le mode constructif de ses parcs de stationnement, dans la gestion et l'optimisation de leur fonctionnement, dans les services proposés à ses clients (espace de logistique urbaine pour optimiser la livraison au dernier kilomètre, des scooters en libre service pour proposer une offre diversifiée en matière de mobilité...) et enfin dans l'intégration des parcs au coeur de la cité avec le triptyque art, architecture et design. C'est cette constance dans la volonté d'innover au bénéfice de l'Homme qu'il soit client ou simple citoyen qui m'a particulièrement frappé lors de mon arrivée au poste de Président en 2014. Fer de lance de la Métropole pour toutes les questions de mobilité et de stationnement, LPA a su démontrer par l'exemple que l'innovation pouvait s'exprimer dans de multiples domaines et n'est pas réservée uniquement aux start-up.

... une volonté mais aussi une capacité à expérimenter

Il est bon d'affirmer une ambition et une stratégie d'innovation, il est encore mieux de s'en donner les moyens.

LPA a su développer, tout au long de ces années, un modèle économique et financier rentable qui a pu dégager des marges de manœuvre investies dans des projets d'expérimentation ou d'innovation. Ces ressources nous ont bien sûr permis d'accompagner la Métropole dans l'offre de stationnement avec la construction de plus de 30 parcs, mais aussi de prendre des risques en développant de nouvelles offres de services comme l'autopartage avec Citiz, les scooters électriques ou des projets structurants pour demain comme les espaces de logistique urbaine.

2017, une nouvelle étape dans la culture de l'innovation

Aujourd'hui, LPA capitalise plus que jamais sur sa culture de l'innovation pour répondre aux enjeux qui se présentent à la collectivité en termes de mobilité, de logistique urbaine, d'accueil et de services rendus... et plus généralement pour être un acteur engagé d'une métropole conviviale, équilibrée et humaine. 2017 marque une nouvelle étape dans cette culture d'innovation avec une stratégie affirmée et assumée pour porter de nouveaux défis pour l'avenir.

Cette nouvelle étape, j'ai souhaité qu'elle s'appuie sur cette histoire, cette culture et sur cet état d'esprit collectif ancré dans l'entreprise. Esprit collectif avec tout d'abord les collaborateurs de Lyon Parc Auto qui participent activement à une démarche d'open innovation interne ; esprit collectif aussi avec tous les partenaires de l'écosystème de l'innovation de la Métropole. C'est ainsi que nous avons intégré le conseil d'administration du TUBA et que je souhaite inscrire notre démarche d'innovation dans la complémentarité et la cohérence.

C'est ensemble que nous avons construit le LPA d'aujourd'hui, c'est ensemble que nous inventerons le LPA de demain.

Un lab au cœur de LPA

Pour inscrire cette dimension innovation dans le territoire, LPA créé un lieu atypique au sein de ses locaux et au cœur de Lyon. Le Lab LPA sera un espace ouvert à des start-up et à des entreprises innovantes susceptibles de contribuer à répondre aux enjeux de la mobilité, du stationnement et de la ville intelligente de demain. Ce lieu est à la fois pratique, ludique, esthétique et reflète bien l'esprit dans lequel nous souhaitons avancer : un esprit collaboratif, expérimental et convivial... un lieu de vie où l'innovation s'exprimera directement et créera des passerelles entre collaborateurs, partenaires et start-up résidentes. Ce Lab, doit refléter aussi notre culture fédérative que nous souhaitons développer, partager et essaimer...

Pour inventer la mobilité de demain

Nous sommes passés maîtres dans la gestion des parkings... et nous entendons le rester, mais l'évolution de la société, les attentes des citoyens, les projets de la Métropole nous posent de multiples défis : comment mieux informer, orienter, faciliter l'expérience client au sein de nos parcs de stationnement ? Il s'agit là de la base de notre expertise qui sans cesse doit être challengée à l'aune des innovations technologiques, des évolutions de la Cité et des changements de comportement.

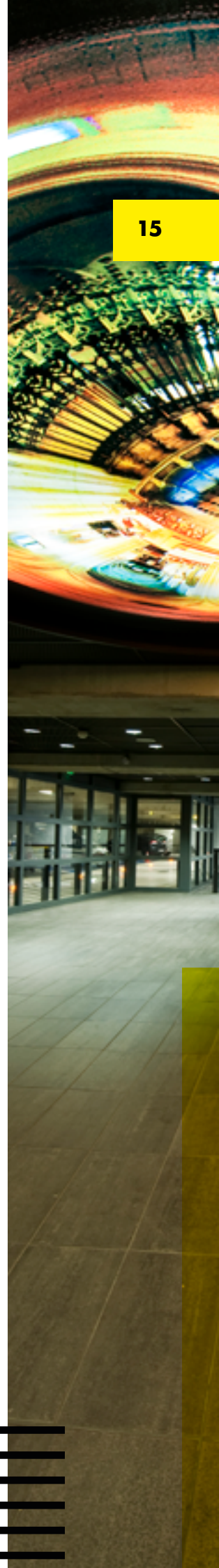
Mais l'enjeu pour LPA se situe bien au-delà : nos parcs ne sont plus seulement des lieux de stationnement ou de passage, mais bien des lieux où l'usager lui même peut stationner et un temps s'immobiliser. D'ores et déjà nos parcs accueillent des stations d'autopartage, de location de scooters électriques ... on peut y faire laver sa voiture et même y découvrir une exposition d'art contemporain. Mais de quoi sera fait l'avenir, quelles seront la place et la fonction de nos parcs de stationnement dans la ville de demain ? La réflexion est lancée et nous impose de donner une nouvelle dynamique à notre stratégie d'innovation.

Un rôle d'impulseur, de catalyseur, de faiseur

Par nature, par culture, par envie, je souhaite apporter ma contribution à cette magnifique aventure démarrée il y a bientôt 50 ans. Je mesure la chance que j'ai en tant que Président de pouvoir contribuer à inventer la ville de demain : une ville durable, conviviale et humaine.

Mon rôle est de poursuivre l'œuvre engagée tout en ouvrant sur de nouveaux champs de réflexions et d'actions. Trop longtemps tue, cette démarche innovante et constante de LPA, je souhaite aujourd'hui l'affirmer, l'assumer et remettre l'entreprise au cœur de l'écosystème innovation de la Métropole de Lyon et plus généralement du monde de la mobilité et de la ville intelligente.

Mon rôle, je le conçois comme celui d'un impulseur, d'un catalyseur et d'un faiseur. Impulseur de nouveaux projets, de nouvelles expérimentations ; catalyseur d'énergies, d'expertises et de moyens ; faiseur qui décide et agit pour engager des projets concrets au bénéfice des Lyonnais.



LOGISTIQUE URBAINE, APPLI MOBILE, L'INNOVATION EN PROJETS CONCRETS

En explorant constamment de nouveaux champs d'innovation en matière de mobilité urbaine, en utilisant les nouvelles technologies pour toujours mieux répondre aux attentes des clients, LPA a su, au fil des années se positionner comme un expert, référent technique et prospectif du secteur de la mobilité et du stationnement. Un expert en capacité de mettre en œuvre concrètement ces innovations sur le terrain. Retour sur 2 projets innovants en cours de développement sur la métropole lyonnaise.

LA LOGISTIQUE URBAINE AVEC PHILIPPE BOSSIN, DIRECTEUR R&D, EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE URBAINE

Profiter des espaces libres dans les parcs pour permettre la livraison de marchandises et optimiser le dernier kilomètre est une nouvelle façon de penser la ville. Dès 2012, LPA a ouvert le premier espace de logistique urbaine au sein du parc Cordeliers, dont l'espace est occupé par le transporteur Deret. Situé en plein cœur de la Presqu'île, il a très vite trouvé ses occupants.

Depuis 2015, cet espace est partagé avec Ooshop, filiale du groupe Carrefour en charge de la distribution des commandes en ligne qui s'est rapproché du transporteur Deret afin de mutualiser cet espace en une approche vertueuse. Deret, en plus de ses colis qu'il charge à Corbas, récupère ceux d'Ooshop à Vénissieux : une seule tournée pour deux opérateurs, un seul camion quand il en fallait deux.

Fonctionnant essentiellement le matin de 05h00 à 12h00, l'espace de logistique urbaine (ELU) Cordeliers affiche à présent complet et de nouveaux ELU sont à l'étude dans les parcs existants LPA. La logistique urbaine implique des volumes vastes pour permettre aux camions d'accéder. Aussi, LPA réfléchit à la possibilité d'utiliser ses espaces disponibles pour des services de messagerie qui nécessitent des véhicules de moindre capacité.

Depuis 2016, le parc des Halles accueille en son sous-sol un nouveau service de logistique urbaine de 380m² en partenariat avec la société Oxipio qui propose la livraison de colis via des triporteurs électriques. Ce partenariat est actuellement en phase expérimentale.

• Comment la logistique urbaine s'intègre aujourd'hui dans la ville de demain ?

« La livraison du dernier kilomètre est aujourd'hui un défi majeur de la politique de mobilité des grandes métropoles européennes, notamment du fait de l'explosion du commerce en ligne et des flux de marchandises qu'ils génèrent. LPA entend apporter des solutions concrètes à l'agglomération lyonnaise et en faisant de Lyon un laboratoire d'expérimentations pouvant servir d'exemple sur le plan national et international. Les espaces de logistique urbaine que nous avons créés sont des éléments clés de ces dispositifs par leur proximité avec les commerçants ou les particuliers. »

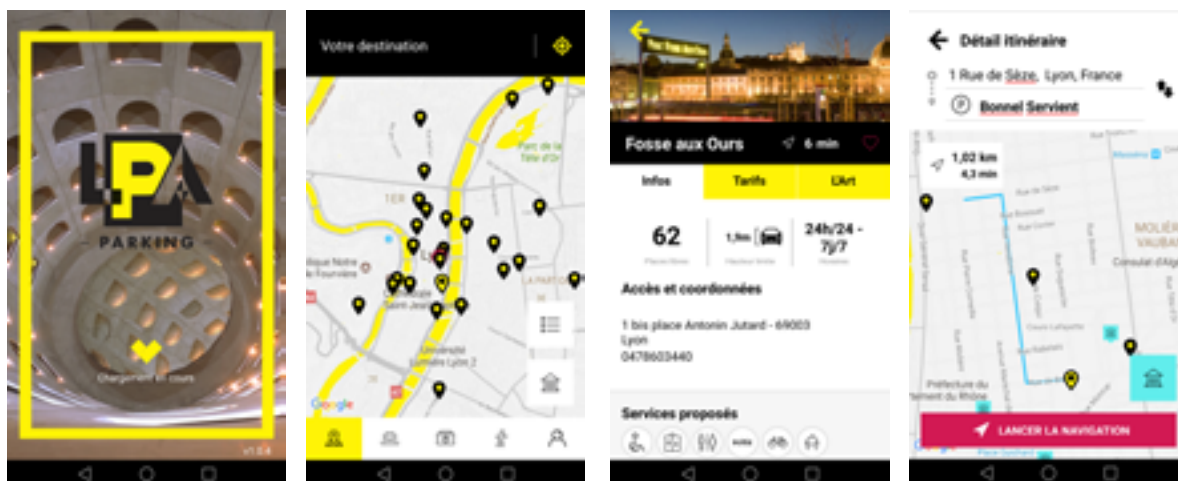
L'APPLICATION MOBILE LPA PARKING AVEC CHRISTINE GIRAUDON-CHARRIER, DIRECTRICE MARKETING ET COMMUNICATION

17

Cette application mobile gratuite et complète, s'appuie sur les nouvelles technologies pour faciliter le quotidien et fluidifier les parcours clients du début à la fin des trajets lyonnais : recherche d'un parc, places disponibles, guidage, ticket dématérialisé, paiement...

La première nouveauté est liée au NFC : pour les smartphones Android NFC, une fois la carte bancaire saisie dans le compte, il suffit de présenter son téléphone en entrée et en sortie pour enregistrer son ticket et régler ainsi son stationnement. Le système est totalement sécurisé et répond aux dernières normes bancaires. Même les abonnés peuvent dématérialiser leur carte d'accès aux parkings.

La seconde innovation consiste dans l'accompagnement du client sur la totalité de sa mobilité.



• Pourquoi avoir lancé cette application mobile LPA Parking ?

« Nous avons décidé de lancer LPA Parking avec un triple objectif : optimiser les déplacements et le stationnement des automobilistes qui fréquentent la métropole de Lyon, accompagner nos clients dans la totalité de leur parcours y compris lorsqu'ils deviennent piétons dans la ville, et intégrer les nouvelles technologies du NFC pour dématérialiser au maximum les actes liés au stationnement. Notre application s'insère parfaitement dans les politiques de mobilité et de développement de la smart city portées par les collectivités et auxquelles LPA souhaitait contribuer. »

• En quoi répond-elle mieux à la demande des clients LPA, lyonnais comme visiteurs ? Quelles sont ses particularités ?

« LPA Parking rassemble dans une seule application des fonctionnalités et des informations qui existaient dans différents supports digitaux ou non, en s'appuyant sur l'Open Data de la Métropole. Elle couvre l'ensemble du parcours client :

les automobilistes saisissent l'adresse de leur destination et l'application affiche les parcs de stationnement les plus proches, avec en temps réel les places disponibles. Ils peuvent être guidés par GPS (Maps, Waze...) jusqu'à celui qu'ils ont choisi. Le client est invité à enregistrer son numéro de place. Ensuite, LPA Parking le guide vers sa destination finale. L'application encourage ainsi l'intermodalité automobile/marche, en lien direct avec le PDU. Et, où qu'il soit, LPA Parking le ramène facilement à son véhicule par un simple clic sur « je retourne à ma voiture ».

Autre nouveauté : les clients qui choisissent de créer un compte dans l'application peuvent entrer et sortir du parc de stationnement en présentant simplement leur smartphone NFC : le ticket horaire ou la carte d'abonnement sont dématérialisés, ainsi que le paiement à l'acte par carte bancaire.

Aujourd'hui nous proposons aux automobilistes un déplacement fluide, sans perte de temps dans la recherche d'une place de stationnement et avec l'utilisation de technologies modernes. »

LPA CRÉE SON LAB LPA, UN OUTIL AU SERVICE DES START-UP ET DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE

L'innovation, c'est une culture mais aussi un esprit collectif insufflé auprès des collaborateurs de Lyon Parc Auto avec le lancement d'une démarche interne d'open innovation et qui trouve aujourd'hui sa concrétisation dans un lieu ressource, le Lab LPA qui ouvrira ses portes à l'automne 2017.



Source : projet Wild Architecture-Architecte

Situé au 3^e étage du siège de LPA, en plein cœur de Lyon, le Lab LPA sera un laboratoire ouvert à des start-up et entreprises innovantes susceptibles de contribuer à répondre aux enjeux de la mobilité, du stationnement et de la ville intelligente de demain. Lieu de résidence, d'échanges, de réflexions et d'actions, ce laboratoire accueillera chaque année entre 3 et 5 start-up porteuses de projets ou entreprises innovantes en lien avec les enjeux et problématiques portés par LPA.

Ni incubateur, ni accélérateur, cet espace a été conçu pour être un laboratoire d'expérimentations permettant de confronter les entreprises avec leurs marchés et les acteurs métropolitains de l'innovation et de la ville de demain. Le Lab LPA n'a pas vocation à se substituer à des lieux ou des dispositifs existants, mais bien à s'intégrer dans cet écosystème vivant et unique, porté par de nombreux acteurs de la métropole lyonnaise. Sa vocation est d'abriter et d'accompagner, sous une forme très opérationnelle et expérientielle, les entreprises qui souhaiteraient tester et valider leurs solutions, et ce, sur un terrain d'expérimentation concret.



Source : projet Wild Architecture-Architecte

CE LIEU SE VEUT MULTIFONCTIONS :



- un lieu de travail avec des espaces réservés aux entreprises sélectionnées, équipés et connectés et qui seront mis à disposition avec un loyer minime pour une durée d'un an aux entreprises retenues (dans une limite de 5 personnes par projet retenu)



- un lieu d'échanges permanents avec les collaborateurs, les partenaires et clients de LPA, mais aussi plus généralement avec l'écosystème métropolitain en lien avec les questions de mobilité et de ville intelligente



- un lieu de réflexion et de production équipé de moyens de communication modernes



- un lieu de vie avec des espaces communs aménagés et conviviaux

2017, LPA LANCE SON APPEL À PROJETS

LPA a décidé de lancer un appel à projets pour sélectionner les start-up ou entreprises innovantes qui intégreront le Lab LPA à l'automne prochain et bénéficieront des services associés.

Cet appel à candidatures a pour objectif de :

- Détecter des porteurs de projets ayant une idée, un concept, un produit à tester
- Détecter des start-up dont les produits ou services sont en cours de développement, et dont les prototypes sont prêts à être expérimentés de manière très rapide (moins d'un an après l'arrivée au sein du Lab LPA)
- Identifier des PME innovantes développant aujourd'hui des solutions susceptibles d'être testées et validées sur le terrain d'expérimentation unique que constituent les différents espaces et équipements conçus et gérés par LPA
- Développer un système d'accompagnement et d'accélération court en lien avec l'écosystème innovation de la métropole de Lyon et les acteurs de la mobilité et de la ville intelligente sur le plan national.
- Expérimenter à court terme (moins d'un an) sur un équipement ou auprès de la communauté élargie de LPA (clients, abonnés, partenaires).



LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS LE 6 JUILLET, JURY DE SÉLECTION MI-SEPTEMBRE 2017

1

6 juillet au 1^{er} septembre 2017 :
une phase d'appel à projets, dossier de
candidature téléchargeable sur www.lpa.fr*

2

1^{ère} quinzaine de septembre 2017 :
pré-sélection des projets finalistes répondant
à des critères d'évaluation définis par un jury
technique.

3

Septembre 2017 :
jury de sélection (dans le cadre de la Semaine
Européenne de la Mobilité) au sein du Lab LPA.

*Le calendrier précis du concours sera actualisé dans la rubrique dédiée sur le site internet
LPA (www.lpa.fr) qui indiquera également les coordonnées des personnes en charge de
l'information des candidats (tant sur le plan technique qu'administratif).

PREMIÈRE PROMOTION À L'AUTOMNE 2017

Les start-up ou entreprises innovantes lauréates bénéficieront donc pour une durée
d'un an de ...

- la mise à disposition d'un espace de travail au sein du Lab LPA pour une durée de 12
mois et ce pour une équipe de 5 personnes maximum ;
- l'engagement de LPA de mettre en place un projet d'expérimentation. Cette
expérimentation rapide (horizon 12 mois) est le levier majeur d'intérêt pour le lauréat qui
pourra expérimenter en réel sur un site précis son produit ou son service et en valider la
pertinence et l'efficacité ;
- l'engagement de LPA d'accompagner le projet dans son accélération en accompagnant
les lauréats et en les mettant en relation avec ses réseaux, ses partenaires et plus
généralement l'écosystème de la métropole oeuvrant à la ville de demain ;
- d'accompagnements complémentaires qui pourront être proposés par LPA ou des
partenaires de LPA selon des modalités et sur des prestations à définir.



NOTES :



NOTES :





LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

SEPTEMBRE

- Sélection des lauréats de l'appel à projets start-up
- Lancement du free floating

OCTOBRE

- Exposition au parc Fosse aux Ours

NOVEMBRE

- Rencontres LPA

CONTACT PRESSE

 **PLUS2SENS**
04 37 24 02 58

Laurence NICOLAS
laurence@plus2sens.com